



COMITE DIRECTEUR du 26 novembre 2019

Le mardi 26 novembre 2019 à 9h00, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis à Corte dans la salle de l'association des cavaliers du Cortenais.

Présents :	Excusés :	Absents :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurent DUBORGET ▪ Sandrine MATTEI ▪ Philippe OUVRIER-BUFFET ▪ Jennifer PANCRAZI ▪ Lorraine POIROT ▪ Andréa PULICANI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jessica PAPI ▪ Nathalie PAPION ▪ Laëtitia TAILLADE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emmanuelle ARRIGHI ▪ Pascale BENVEL ▪ Marie-Line COPPOLANI ▪ François VESCOVALI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 12 novembre 2019
2. Approbation des comptes annuels
3. Approbation du rapport de gestion 2018/2019
4. Approbation du budget prévisionnel 2019/2020
5. Approbation des règlements
6. Approbation de la Charte des commissions
7. Approbation de la ventilation des journées allouées dans le cadre du dispositif *experts fédéraux*
8. Désignation de la commission de surveillance des opérations de vote
9. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 12 novembre 2019

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du comité directeur du 12 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des comptes annuels

Les comptes présentés au Comité Directeur ont fait l'objet de l'audit du cabinet Kalliste Revision Comptable. Les ajustements demandés par le commissaire aux comptes ont bien été apportés. Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité la plaquette de comptes 2019.

3. Approbation du rapport de gestion 2018/2019

Le Président demande à ajouter le logo de la Collectivité de Corse sur l'entête du document. Cette modification étant apportée, le document est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du budget prévisionnel 2019/2020

Le Président explique les perspectives et modalités de prise en charge des déplacements Corse/Continent pour les officiels, les formateurs et les cavaliers se déplaçant en délégation. En fonction des résultats de la recherche de sponsors, le budget prévisionnel pourra être revu en début d'année 2020. Les membres du Comité Directeur équilibrent le budget prévisionnel présenté et approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel 2019/2020 en annexe.

5. Approbation des règlements

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité les règlements des commissions avec les lignes budgétaires attribuées dans le budget prévisionnel 2019/2020.

6. Approbation de la Charte des Commissions

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité la Charte des commissions.

7. Approbation de la ventilation des journées allouées dans le cadre du dispositif experts fédéraux

Dans le cadre du projet de valorisation des enseignants, le CRE attribue le crédit des 8 journées du dispositif experts fédéraux allouées par la FFE comme suit :

- 2 jours PONY-GAMES
- 2 jours PEDAGOGIE
- 1 jour JEUNE PUBLIC et EQUITATION SCOLAIRE
- 2 jours SPECTACLES EQUESTRES
- 1 jour ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP. Cette journée aura pour objectif de cibler le nombre d'enseignants souhaitant intégrer une formation BFEEH et de faire un point sur leurs attentes.

La ventilation des journées allouées dans le cadre du dispositif *experts fédéraux* est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

8. Désignation de la commission de surveillance des opérations de vote

Le règlement du CRE CORSE prévoit la mise en place d'une commission de surveillance des opérations de vote. Elle se compose d'un Président et de deux membres. Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité la commission suivante :

Président

Marie-Hélène ARMAGNAC, mariehelene.armagnac@orange.fr

06 87 40 43 24

Membre

Gilles COSTANTINO, gilles.costantino@inra.fr

06 12 33 40 21

Membre

Maria-Anna GIORGI, giorgimaria@hotmail.fr

06 66 25 96 13

9. Questions diverses

• Stars Horse

Les membres du Comité Directeur fixent la date des Stars Horse au dimanche 5 janvier 2020.

Le Président, Laurent DUBORGET, confirmera l'obtention de salle des fêtes de PONTE LECCIA.

Le palmarès sera étudié par les membres du bureau.

Le Président souhaite profiter de cette occasion pour rendre hommage à Christelle PANTANI, cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

• Promotion des licences

Les membres du Comité Directeur souhaitent faire la promotion des licences en s'appuyant sur les avantages qu'elles offrent en terme d'assurance. Le Président propose de mettre en œuvre cette action lors des visites dans les micro-régions.

- **Commission finance et développement**

En vu des échanges sportifs méditerranéens, les membres du Comité Directeur souhaitent solliciter les compagnies maritimes pour des tarifs préférentiels sur les traversées des couples cavalier/cheval participant à l'événement. Le Président, Laurent DUBORGET, a échangé sur ce projet avec les Présidents des CRE PACA et OCCITANIE qui sont partie prenante.

Le Président clôture la séance avec un résumé des différents entretiens :

- Christophe GIANNI (CdC) rencontré le 18 octobre 2019
- Pierre SANTONI (CROS CORSE) rencontré le 13 novembre 2019
- Marc LETALLEC (CdC) rencontré le 14 novembre 2019
- Hervé CADOT (DDCSPP) rencontré le 21 novembre 2019

Laurent DUBORGET
Président

Laëtitia TAILLADE
Secrétaire générale

